

176, rue du Temple
75003 Paris
Tél. : (33) 01 45 45 45 00
www.urbanisme.fr
urbanisme@urbanisme.fr

Directeur de la publication
Stéphane Keïta

**Directeur du développement
et rédacteur en chef adjoint**
Tangi Saout

Rédacteur en chef
Antoine Loubière
urba.loubiere@orange.fr

**Secrétaire de rédaction
et responsable d'édition**
Frédérique Chatain
edition@urbanisme.fr

Les titres, intertitres et
chapeaux relèvent de la seule
responsabilité de la rédaction.

Gérant
Stéphane Keïta

**Service abonnements
et publicité**
Emmanuelle Lebrun
Ligne directe : 01 45 45 45 00
diffusion@urbanisme.fr

Abonnement
Tarif 1 an : 110 euros
www.urbanisme.fr

**Conception graphique,
réalisation**
Etat d'Esprit-Stratis
35, boulevard de Strasbourg
75010 Paris
www.etat-desprit.fr

Président
Grégoire Milot

Chef de projet
Julie Teurnier

Création et direction artistique
Catherine Lavernhe

Mise en page
Hélène Doukhan

Diffusion en librairie
Dif'Pop
81, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 43 62 08 07
Télécopie : 01 43 62 07 42

Impression
Imprimeries SNAG & Centrale
Avenue du Cantipou
Parc de l'Estuaire
76700 Harfleur

Origine du papier : Belgique
Taux de fibres recyclées : 0 %
Eutrophisation : Ptot 0 kg/tonne



urbanisme est éditée par la SARL
Publications d'architecture
et d'urbanisme au capital
de 532 500 euros
(actionnaire : Scet)
RCS Paris : 572 070 175
Commission paritaire n° 1025 T 87217
ISSN : 1240-0874
Code TVA : FR-1357-2070175
Dépôt légal : à parution

MediaPro
PRODUCTION / INFORMATION PROFESSIONNELLE

Ce numéro comporte un encart jeté :
un bon d'abonnement.

ÉDITO

Question de confiance

La drôle de période que nous vivons depuis plus d'un an aura contribué à bouleverser bien des habitudes et à en créer de nouvelles, que l'on pense simplement à la diffusion du télétravail. Elle a aussi transformé le visage de nos rues au point que David Mangin, s'intéressant à l'apparition de contre-terrasses sur les places de stationnement en vis-à-vis des cafés et restaurants, n'hésite pas à évoquer « la ville du Far West », avec sa *Main Street* en construction. Ce phénomène changera-t-il les rues existantes, en valorisant ces rez-de-ville dont David Mangin fait aujourd'hui un enjeu décisif de l'urbanisme contemporain ? Prenons-en le pari d'autant que la capitale est à la recherche d'une nouvelle esthétique urbaine.

Sur l'île de Mayotte, la relation entre formel et informel est au cœur de l'article de Marion Sybillin sur une ville palimpseste, trop longtemps ignorée. Aujourd'hui, Mamoudzou, commune la plus peuplée, est inscrite au programme « Action cœur de ville » et développe une véritable stratégie de revitalisation, avec le souci de mettre en valeur un patrimoine bâti atypique.

Notre dossier sur « L'action publique revisitée par le design ? » explore les ressorts d'un renouvellement de l'action publique, qui nécessite ce que Patrick Bouchain appelle « une *délégation de confiance* » vis-à-vis des représentés, autrement dit des habitants-citoyens. La démarche expérimentale de La Preuve par 7 met en acte cette confiance.

Comme le souligne Tangi Saout, « à l'heure des *urbanismes temporaires et tactiques, des budgets participatifs, le design semble avoir la capacité de répondre aux temporalités nouvelles du projet* ». Car il participe aujourd'hui d'une autre manière de mettre en œuvre l'action publique, basée sur l'observation, la conception, l'expérimentation, l'évaluation..., dont les designers ne sont pas les seuls porteurs.

Notre invité, Jean-Marc Offner, directeur général de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine, n'est pas designer. Ingénieur formé aux sciences

humaines et sociales, il définit l'urbanisme comme « *régulation des distances* ». Et plaide, face aux *Anachronismes urbains* – titre de son récent ouvrage –, pour l'invention de nouveaux modes d'intervention, qui ne reproduisent pas le dispositif du grand projet et prennent en compte les usages des habitants et les services à la population. Où l'on retrouve les approches du design et le nécessaire retour d'une confiance dans l'action publique, que la crise actuelle a bien mise à mal. /

Antoine Loubière



La Preuve par 7, Halle des Grésillons,
à Gennevilliers © Sami Benyoucef/Ville de Gennevilliers